Commune de
PLAINE-HAUTE
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212201701-20260306-2026030D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mars 2026

Nombre de membres			
Effectif légal	En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
19	**18**	**18**	**18**

Date de la convocation
20/02/2026
Date d'affichage
20/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six mars à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire le vingt février deux mille vingt-six s'est réuni à la mairie de Plaine-Haute au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Mr Philippe PIERRE, Maire.

Etaient présents : PIERRE P, LOYER JY, REPERANT E, RAOULT S, LUCAS R, LE COQ P, HUGER D, PANSART JF, OIZEL R, LETORT N, BONNY V, FERON M, BLANCHARD S, TOQUET C, LE MOINE N, MEHEUT L, LE FOL B, LE COQ O.

Secrétaire de séance : LUCAS R.

Délibération n°2026030 : Affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026

Stéphane Raoult expose les différents résultats 2025 et propose de les affecter comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET BOULANGERIE	BUDGET ACTIVITES PHOTOVOLTAÏQUES
Résultat de fonctionnement cumulé 2025	461 265,08 €	5 602,89 €	19 900,66 €
AFFECTATION EN RESERVES (C/1068)	**461 265,08 €**	**5 602,89 €**	**9 900,66 €**
REPORT DU RESULTAT EN FONCTIONNEMENT (C/002)			**10 000,00 €**
(A) Résultat d'investissement cumulé 2025	1 124 578,42 €	-31 171,75 €	60 615,01 €
(B) Solde des restes à réaliser d'investissement	-58 297,00 €	0,00 €	0,00 €
(A + B) Besoin de financement	-1 066 281,42 €	31 171,75 €	-60 615,01 €
REPORT DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT (C/001)	**1 124 578,42 €**	**-31 171,75 €**	**60 615,01 €**

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Stéphane Raoult,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

AFFECTE le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du budget principal et du budget boulangerie à l'article 1068 de leurs sections d'investissements respectives au budget primitif 2026 (voir tableau ci-dessus),

REPORTE une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du budget activités photovoltaïques à l'article 002 de la section de fonctionnement au budget primitif 2025 à savoir 10 000€ (voir tableau ci-dessus),

AFFECTE l'autre partie du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du budget activités photovoltaïques à l'article 1068 de la section d'investissement au budget primitif 2026 à savoir 9 900,66€ (voir tableau ci-dessus).

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe PIERRE